



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ACTON VALE

Chères citoyennes, Chers citoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022. Finalement, je vous fais part des orientations budgétaires pour l'année 2023.

RAPPORT FINANCIER 2022

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme Forcier, Beaudry, Landry, comptables agréés. Le rapport de l'auditeur précise que les états financiers consolidés représentent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022. Les résultats de la municipalité se détaillent comme suit :

Revenus de fonctionnement

Taxes	9 070 844 \$
Compensations tenant lieu de taxes	322 098 \$
Subventions gouvernementales	617 888 \$
Services rendus	875 849 \$
Imposition de droits	606 685 \$
Amendes et pénalités	114 972 \$
Revenus d'intérêts	116 167 \$
Ventes de terrains	632 198 \$
Autres revenus	164 572 \$
	12 521 273 \$

Charges *

Administration générale	1 796 108 \$
Sécurité publique	1 684 158 \$
Transport	1 288 367 \$
Hygiène du milieu	2 161 688 \$
Santé et bien-être	13 056 \$
Aménagement, urbanisme et développement	241 114 \$
Loisirs et culture	2 063 318 \$
Frais de financement	408 542 \$
	9 656 351 \$

Conciliation à des fins fiscales *

Activités d'investissement	385 061 \$
Remboursement de la dette à long terme	1 174 521 \$
Autres affectations	(183 406) \$
	1 376 176 \$

Excédent de l'exercice de la Ville d'Acton Vale **1 488 746 \$**

* Exclu l'amortissement

DETTE 2022

Endettement total net à long terme **9 287 688 \$**

TRAITEMENT DES ÉLUS (ES)

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les membres du conseil sont rémunérés sur la base mensuelle suivante :

Maire :	Rémunération :	3 138 \$
	Allocation pour dépense :	1 382 \$
Conseillers (ères) :	Rémunération :	1 046 \$
	Allocation pour dépense :	460 \$
	Maire suppléant :	113 \$

LISTE DES CONTRATS

En conformité avec l'article 477.6 de la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours du dernier exercice financier complet de 2022, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, est publiée sur le site internet de la ville.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022

Le programme triennal des immobilisations prévoyait, pour 2022, des investissements de l'ordre de 3 986 244 \$.

Les immobilisations majeures listées ci-après, planifiées lors de l'adoption du budget ou décidées en cours d'année, ont été réalisées en entier ou partiellement.

- Remplacement du serveur informatique de l'hôtel de ville ;
- Travaux pour de nouvelles infrastructures de la rue Meunier;
- Travaux de pavage des rues Houle, Deland et MacDonald;
- Réfection du réseau pluvial de la rue Marc-Aurèle;
- Réfection de la patinoire extérieure ;
- Remplacement des clôtures des terrains de baseball;
- Réaménagement du parc canin;
- Achat d'une drague électrique pour les boues;
- Achat d'un camion de service pour les travaux publics ;
- Achat d'un camion de service pour les loisirs ;
- Achat d'un système de désincarcération et d'habits de combat pour les incendies;
- Achat d'une unité d'urgence pour les incendies.

PERSPECTIVES 2023

Les prévisions budgétaires ont été adoptées lors d'une séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2022. Cet exercice a tenu compte des orientations à court, moyen et long terme que le conseil municipal veut mettre de l'avant, afin de maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents de la ville.

L'état de nos routes, nos infrastructures ainsi que le développement économique demeurent et demeureront parmi nos priorités.

Le programme triennal des immobilisations prévoit des investissements totalisant 5 341 424 \$ pour l'année 2023. Les principaux investissements sont les suivants :

- 200 000 \$: Achat d'une génératrice pour l'hôtel de ville;
- 176 400 \$: Achat d'une pelle hydraulique;
- 68 650 \$: Rechargement de la rue Champagne;
- 317 902 \$: Pavage des rues Wurtèle, Isabelle, Industrielle, des Entrepreneurs, Morgan et de la Seigneurie;
- 700 000 \$: Développement résidentiel – Prolongement de la rue Bernier;
- 620 000 \$: Réfection des infrastructures de la rue de la Mine;
- 100 000 \$: Mise à niveau des automates et des serveurs de l'usine de filtration;
- 200 000 \$: Remplacement de 2 vannes d'entrée au poste de pompage d'eau brute;
- 700 000 \$: Réfection d'un décanteur à l'usine de filtration;
- 400 000 \$: Mise à niveau d'une soufflante à l'usine d'épuration;
- 91 270 \$: Aménagement d'un terrain pumptrack;
- 200 000 \$: Achat d'une surfaceuse pour l'aréna ;
- 103 230 \$: Réaménagement des terrains pour les jeux de pétanque et de shuffleboard;
- 580 000 \$: Réfection de la toiture et du bâtiment de la bibliothèque ;

Il y aura également la préparation de plans et devis pour des projets futurs.

Je tiens également à souligner, en mon nom et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli par les employés(e)s et l'implication de tous les bénévoles de la Ville qui œuvrent à l'intérieur des différentes associations, mouvements et clubs sociaux. Vous contribuez à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Ville d'Acton Vale. Veuillez accepter nos plus sincères remerciements.

Acton Vale, le 5 juin 2023

Éric Charbonneau
Maire